

RCS : LONS LE SAUNIER

Code greffe : 3902

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LONS LE SAUNIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00458

Numéro SIREN : 798 743 019

Nom ou dénomination : VRM LUNETTERIE

Ce dépôt a été enregistré le 02/12/2019 sous le numéro de dépôt B2019/005263

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
.....
..... LONS LE SAUNIER

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/005263**
n° de gestion : **2013B00458**
n° SIREN : **798 743 019 RCS Lons-le-Saunier**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lons Le Saunier certifie avoir procédé le 02/12/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

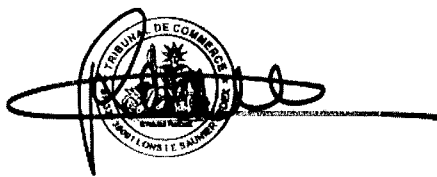
VRM LUNETTERIE - Société par actions simplifiée
3 rue Des Côtes 39400 Morbier -FRANCE-

date de clôture : 31/03/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



403990

Désignation de l'entreprise : SAS VRM LUNETTERIE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise 3 RUE DES COTES		39400 MORBIER	
Durée de l'exercice précédent* 1 2			
Numéro SIRET* 7 9 8 7 4 3 0 1 9 0 0 0 2 7		5263 Néant ☐	
		Exercice N clos le, 13 1 0 3 2 0 1 9	
		N-1 13 1 0 3 2 0 1 8	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX 37 435	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN 32 176	
Constructions		AP 960 588	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT 50 595	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU 1 379 709	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH 1 550	
TOTAL (II)		BJ 2 462 052	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX 76 470	
Autres créances (3)		BZ 443 226	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH 340	
TOTAL (III)		CJ 520 036	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO 2 982 088	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 750	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cgfd Group

Désignation de l'entreprise : SAS VRM LUNETTERIE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :3.3.3.....3.1.0.....)	DA	333 310	333 310
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	66 690	66 690
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	33 331	33 331
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	474 011	474 011
	Report à nouveau	DH	(41 758)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	24 986	(41 758)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	81 909	70 734
	TOTAL (I)	DL	972 479	936 318
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 061 369	1 249 076
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	284 816	497 253
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	28 500	50 893
	Dettes fiscales et sociales	DY	94 667	105 029
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	67 145	64 714
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 536 497	1 966 965
	Ecart de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 508 976	2 903 282
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	688 003	947 460
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	3 333	3 170

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS VRM LUNETTERIE

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF			
		FG	626 658	FH		FI	626 658	629 200	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	626 658	FK		FL	626 658	629 200	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	34 353	35 993	
	Autres produits (1) (11)					FQ	55 011	2	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	716 022	665 196
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	213 309	224 469
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	32 014	32 759
	Salaires et traitements*						FY	176 009	181 585
	Charges sociales (10)						FZ	75 309	77 044
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements*				GA	91 888	95 778
			{ - dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	9 995
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	60 646	143
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	659 170	658 005
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	56 852	7 191	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	36 739	40 075
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	36 739	40 075
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(36 739)	(40 075)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	20 113	(32 885)	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS VRM LUNETTERIE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	11 175	16 382		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	11 175	16 382		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(11 175)	(16 382)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(16 048)	(7 509)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	716 022	665 196		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	691 036	706 953		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	24 986	(41 758)		
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY				
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG				
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP				
	{ - Crédit bail immobilier	HQ				
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC				
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD				
	(9) Dont transferts de charges	A1	34 353	35 993		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	5 636	127		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES		11 175				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS VRM LUNETTERIE										Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
								2		3			
INCOPI.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ	33 230	D8		D9	4 205	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG	32 176	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ	190 930	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	769 658	KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV		KW		KX			
		Matériel de transport *				KY	48 789	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	1 806	LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	1 043 358	LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U	1 375 959	8V		8W	3 750
		Autres titres immobilisés						IP		IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières						IT	1 550	IU		IV			
TOTAL IV						LQ	1 377 509	LR		LS	3 750		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG	2 454 097	OH		OJ	7 955		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4			
		à poste 1		2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCOPI.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CO		D0	37 435	D7	37 435
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	32 176	LZ	32 176
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	190 930	MC	190 930
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH	769 658	MI	769 658
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	48 789	MR	48 789
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	1 806	MU	1 806
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III			IV		NG		NH	1 043 358	NI	1 043 358
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		OU		M7		OW	
	Autres participations			IO		OX		OY	1 379 709	OZ	1 379 709
	Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	1 550	2G	1 550
	TOTAL IV			I3		NJ		NK	1 381 259	2H	1 381 259
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		OK		OL	2 462 052	OM	2 462 052	

Désignation de l'entreprise : SAS VRM LUNETTERIE

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	6 885	EL	11 238	EM		EN	18 122
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	37 515	PN	9 609	PO		PQ	47 124
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	219 067	PW	69 399	PX		PY	288 466
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	47 146	QI	1 642	QJ		QK	48 789
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 806	QM		QN		QO	1 806
		QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	305 534	QV	80 650	QW		QX	386 184
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	312 419	ØP	91 888	ØQ		ØR	404 306

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5							N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9							Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7							Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5							R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2							S4
	Inst. gales, agencement et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9							T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8							T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencement am. divers	U1	U2	U3	U4	U5							U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3							V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1							W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8							X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7							X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM									NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU							NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	11 175	Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ						11 175

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS VRM LUNETTERIE

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	70 734	TM	11 175
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I		3Z	70 734	TS	11 175
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II		5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	49 285	6Y	9 995
TOTAL III		7B	58 810	TY	9 995
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	129 544	UB	21 170
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	9 995	UF
		- financières	UG		UH
		- exceptionnelles	UJ	11 175	UK

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise :

31/03/2019

[illegible]

Désignation de l'entreprise : <u>SAS VRM LUNETTERIE</u>										Néant ☐ *		
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières		UT	1 550	UV	750	UW	800				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA									
	Autres créances clients		UX	76 470		76 470						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * ☐ UO)		ZI									
	Personnel et comptes rattachés		UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	107 410		107 410						
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	15 986		15 986						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN									
	Divers		VP									
	Groupe et associés (2)		VC	257 550		257 550						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	62 280		62 280						
	Charges constatées d'avance		VS	340		340						
	TOTAUX		VT	521 586	VU	520 786	VV	800				
	RENVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B			ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	7 758		7 758						
	à plus de 1 an à l'origine		VH	1 053 611		205 116		411 621		436 874		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A									
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	28 500		28 500						
Personnel et comptes rattachés			8C	25 849		25 849						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	37 051		37 051						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	20 473		20 473						
Obligations cautionnées		VX										
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	11 294		11 294							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI	284 816		284 816						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	67 145		67 145						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX			VY	1 536 497	VZ	688 003		411 621		436 874		
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	49 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	236 176	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Désignation de l'entreprise : SAS VRM LUNETTERIE		Néant ☐ *					
I. RÉINTEGRATIONS		BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	{ de l'exploitant ou des associés de son conjoint					
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)				
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 212 bis)*				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI				
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %					
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions					
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)				
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							
TOTAL I			26 657				
II. DÉDUCTIONS		PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *							
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	{ - imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées aux taux de 0 % - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs					
		Autres plus-values imposées au taux de 19 %					
		Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*					
		Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations					
		Produit net des actions et parts d'intérêts : 2A)					
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					
		Majoration d'amortissement *					
		Entreprises nouvelles (prise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)		PC			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)	Dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dérogée par le report en arrière du déficit				
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							
TOTAL II			16 048				
III. RÉSULTAT FISCAL							
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)	XI	10 609				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			10 609				
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	0				

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise :

31/03/2019

[illegible]

Désignation de l'entreprise : SAS VRM LUNETTERIE

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	47 871
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	10 609
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	37 262
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	37 262

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI dotations de l'exercice	ZT	22 659
--	----	--------

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1	↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS VRM LUNETTERIE										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(41 758)		- Autres réserves	ZD							
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE							
	TOTAL I	OF	(41 758)		Autres répartitions	ZF							
					Report à nouveau	ZG	(41 758)						
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	(41 758)				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS						
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT						
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8	9 700	XQ	11 561	11 905				
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU	144 000	144 000				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	7 399	9 840				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	50 349	58 724				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	213 309	224 469				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	687	679				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés				ZS		9Z	31 327	32 080				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	32 014	32 759				
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)						YY	135 909	130 873				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	34 443	36 780				
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2018)*						OB	179 343					
DIVERS	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						OS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)						
							Si oui cocher 1 Sinon 0						
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG						
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH						
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD	(206 054)	Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH	1	N° SIRET de la société mère du groupe						
						JJ	7 9 8 7 4 3 0 1 9 0 0 0 2 7						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS VRM LUNETTERIE

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)							
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪)							
			(A)	(B)	(C)		
				(ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS VRM LUNETTERIE

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12,8 % ②.

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS VRM LUNETTERIENéant ☒ ***I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS VRM LUNETTERIE				Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/04/2018		et clos le : 31/03/2019		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				YP	3
dont apprentis				YF	
dont handicapés				YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	626 658
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	28 468
TOTAL 1				OX	655 126
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	55 011
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	
Variation positive des stocks				OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	34 353
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
TOTAL 2				OM	89 364
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				ON	
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	203 609
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	60 646
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	264 255
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				OG	480 234
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).				SA	480 234
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	x		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		GX	655 126	Effectifs au sens de la CVAE *	
				EY	3
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX	
Période de référence		GY	01/01/2018	GZ	31/12/2018
Date de cessation				HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Il existe **une convention d'intégration fiscale** entre la SAS VRM LUNETTERIE (société mère) et les sociétés SAS LUNETTERIE DU JURA, SAS CEMO, SARL DECOVISION et SARL L'ATELIER DU JURA (sociétés filles).

La méthode retenue pour la comptabilisation de l'impôt sur les sociétés est la méthode de la neutralité (règle n°1 prévue par le C.N.C.).

Le périmètre d'intégration est de 100,00 %.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	33 230		4 205
Terrains	32 176		
Constructions sur sol propre	190 930		
Installations générales agencements aménagements des constructions	769 658		
Matériel de transport	48 789		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 806		
TOTAL	1 043 358		
Autres participations	1 375 959		3 750
Prêts, autres immobilisations financières	1 550		
TOTAL	1 377 509		3 750
TOTAL GENERAL	2 454 097		7 955

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			37 435	37 435
Terrains			32 176	32 176
Constructions sur sol propre			190 930	190 930
Installations générales agencements aménagements constr.			769 658	769 658
Matériel de transport			48 789	48 789
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 806	1 806
TOTAL			1 043 358	1 043 358
Autres participations			1 379 709	1 379 709
Prêts, autres immobilisations financières			1 550	1 550
TOTAL			1 381 259	1 381 259
TOTAL GENERAL			2 462 052	2 462 052

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	6 885	11 238		18 122
Constructions sur sol propre	37 515	9 609		47 124
Installations générales agencements aménagements constr.	219 067	69 399		288 466
Matériel de transport	47 146	1 642		48 789
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 806			1 806
TOTAL	305 534	80 650		386 184
TOTAL GENERAL	312 419	91 888		404 306

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	11 238				
Constructions sur sol propre	9 609				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	69 399				
Matériel de transport	1 642				
Emballages récupérables et divers				11 175	
TOTAL	80 650			11 175	
TOTAL GENERAL	91 888			11 175	

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	70 734	11 175			81 909
TOTAL	70 734	11 175			81 909

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	9 525				9 525
Autres provisions pour dépréciation	49 285	9 995			59 280
TOTAL	58 810	9 995			68 805
TOTAL GENERAL	129 544	21 170			150 714
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		9 995 11 175			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 550	750	800
Autres créances clients	76 470	76 470	
Impôts sur les bénéfices	107 410	107 410	
Taxe sur la valeur ajoutée	15 986	15 986	
Groupe et associés	257 550	257 550	
Débiteurs divers	62 280	62 280	
Charges constatées d'avance	340	340	
TOTAL	521 586	520 786	800

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	7 758	7 758		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 053 611	205 116	411 621	436 874
Fournisseurs et comptes rattachés	28 500	28 500		
Personnel et comptes rattachés	25 849	25 849		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	37 051	37 051		
Taxe sur la valeur ajoutée	20 473	20 473		
Autres impôts taxes et assimilés	11 294	11 294		
Groupe et associés	284 816	284 816		
Autres dettes	67 145	67 145		
TOTAL	1 536 497	688 003	411 621	436 874
Emprunts souscrits en cours d'exercice	49 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	236 176			

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	8 284
Total	8 284

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 426
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 971
Dettes fiscales et sociales	30 921
Autres dettes	66 240
Total	106 557

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	340
Total	340

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 042 499
Total	1 042 499

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du	: 04/12/2013 CAFC
Montant initial de cette garantie	: 400 000
Montant restant dû en capital	: 122 850
Date de fin d'échéance de la garantie	: 30/11/2020
Nature de la sûreté réelle	: NANTISSEMENT DES ACTIONS DE LA SAS LUNETTERIE DU J
	: PRIS PARI PASSU BPBFC / CAFC
Emprunt du	: 02/12/2013 BPBFC
Montant initial de cette garantie	: 350 000
Montant restant dû en capital	: 107 493
Date de fin d'échéance de la garantie	: 02/12/2020
Nature de la sûreté réelle	: NANTISSEMENT DES ACTIONS DE LA SAS LUNETTERIE DU J
	: PRIS PARI PASSU BPBFC / CAFC
Emprunt du	: 24/04/2014 CAFC
Montant initial de cette garantie	: 325 000
Montant restant dû en capital	: 234 425
Date de fin d'échéance de la garantie	: 10/05/2029
Nature de la sûreté réelle	: PRIVILEGE DE PRETEUR DE DENIERS
	: HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE EN RANG 1 SUR BATIMENT
Emprunt du	: 25/04/2014 BPBFC
Montant initial de cette garantie	: 325 000
Montant restant dû en capital	: 232 441
Date de fin d'échéance de la garantie	: 25/04/2019
Nature de la sûreté réelle	: PRIVILEGE DE PRETEUR DE DENIERS
	: HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE EN RANG 1 SUR BATIMENT
Emprunt du	: 18/11/2014 CAFC
Montant initial de cette garantie	: 200 000
Montant restant dû en capital	: 151 133
Date de fin d'échéance de la garantie	: 18/11/2019
Nature de la sûreté réelle	: HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE EN RANG 2 SUR BATIMENT
Emprunt du	: 31/08/2015 BPBFC
Montant initial de cette garantie	: 200 000
Montant restant dû en capital	: 160 051
Date de fin d'échéance de la garantie	: 31/08/2030
Nature de la sûreté réelle	: HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE EN RANG 2 SUR BATIMENT
Emprunt du	: 03/04/2018 BPBFC
Montant initial de cette garantie	: 49 000

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Montant restant dû en capital : 3 406
Date de fin d'échéance de la garantie : 03/04/2021
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT DU FONDS DE COMMERCE EN RANG 1

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Avals et cautions		48 000
Autres engagements donnés :		140 496
Intérêts sur emprunts	140 496	
Total (1)		188 496
(1) dont concernant les participations		48 000
Dont engagements assortis de sûretés réelles		140 496

Engagements reçus

GARANTIE RSI DU FONDS EUROPEEN D'INVESTISSEMENT 50%	24 500
Total	24 500

Détail des cautions données

Caution donnée au profit du : PRET BPBFC SOUSCRIT PAR LUNETTERIE DU JURA
Nom des personnes ayant donné leur caution : SAS VRM LUNETTERIE
Montant initial de la caution : 48 000
Montant restant dû de la caution : 37 433

Caution donnée au profit du : PRET BPBFC SOUSCRIT PAR VRM
Nom des personnes ayant donné leur caution : FONDS EUROPEEN D'INVESTISSEMENT
Montant initial de la caution : 24 500
Montant restant dû de la caution : 17 053

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- directement :			
- SAS LUNETTERIE DU JURA	410 884	100.00	7 039
- SARL L'ATELIER DU JURA	69 213	95.25	3 335
- indirectement :			
- SAS CEMO	559 716	100.00	161 489
- SARL DECOVISION	211 181	100.00	9 011
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code de Commerce Art. R 225-102)

	31/03/2015	31/03/2016	31/03/2017	31/03/2018	31/03/2019
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	333 310	333 310	333 310	333 310	333 310
Nbre des actions ordinaires existantes	33 331	33 331	33 331	33 331	33 331
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	647 315	648 989	677 103	629 200	626 658
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	58 996	251 778	273 996	109 120	121 996
Impôts sur les bénéfices	9 270-	7 261-	8 179-	7 509-	16 048-
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	13 517	153 768	159 992	41 758-	24 986
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	2.05	7.77	8.47	3.50	4.14
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0.41	4.61	4.80	1.25-	0.75
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	3	3	3	3	3
Montant de la masse salariale de l'exercice	200 992	182 022	174 031	181 585	176 009
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	89 112	80 838	72 989	77 044	75 309

VRM LUNETTERIE
Société par actions simplifiée
au capital de 333 310 euros
Siège social : 3, Rue des Côtes
39400 MORBIER
798 743 019 RCS LONS LE SAUNIER

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 SEPTEMBRE 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2019

DEUXIÈME RÉOLUTION

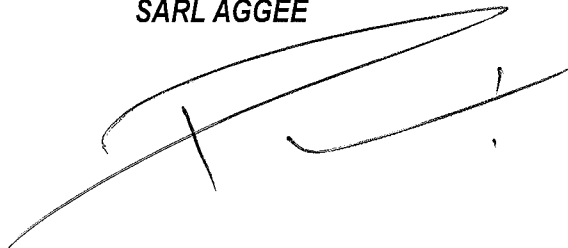
L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2019 s'élevant à 24 986,00 euros en totalité au compte « Report à Nouveau ».

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 septembre 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

**Certifié conforme,
La Présidente,
SARL AGGEE**



GSCOREC AUDIT

Société de Commissaires aux Comptes

VRM LUNETTERIE

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 333 310 €

3 rue des Cotes

Z.A. Les Chèvres

39400 MORBIER

798 743 019 RCS LONS-LE-SAUNIER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2019

Aux associés,

I. Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société VRM LUNETTERIE relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/04/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous nous sommes assurés de la correcte valorisation des titres de participation inscrit au bilan.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous tenons à signaler que les tableaux concernant les délais de paiement des clients et fournisseurs prévus en application de l'article D.441-4 du code de commerce n'ont pas été intégrés au rapport de gestion.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Champagnole
Le 11 septembre 2019

GSCOREC AUDIT
Xavier BADOR
Commissaire aux comptes
Mandataire social chargé du dossier

SAS GSCOREC AUDIT
Commissaires aux comptes
39 rue Bazinet
39200 CHAMPAGNOLE

ANNEXE : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2019 12			Exercice N-1 31/03/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement	37 435	18 122	19 313	26 345	7 033	26.69
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	32 176		32 176	32 176		
	Constructions	960 588	335 589	624 998	704 006	79 008	11.22
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	50 595	50 595		1 642	1 642	100.00
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 379 709	9 525	1 370 184	1 366 434	3 750	0.27
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 550		1 550	1 550		
Total II		2 462 052	413 831	2 048 220	2 132 153	83 933	3.94
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	76 470		76 470	99 533	23 063	23.17
	Autres créances	443 226	59 280	383 946	665 223	281 277	42.28
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités				6 054	6 054	100.00
	Charges constatées d'avance (3)	340		340	320	21	6.44
	Total III	520 036	59 280	460 756	771 130	310 374	40.25
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		2 982 088	473 112	2 508 976	2 903 282	394 306	13.58

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

750

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2019 12	Exercice N-1 31/03/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 333 310)	333 310	333 310		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	66 690	66 690		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	33 331	33 331		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	474 011	474 011		
	Report à nouveau	41 758		41 758	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	24 986	41 758	66 744	159.84
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	81 909	70 734	11 175	15.80
	Total I	972 479	936 318	36 161	3.86
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 056 619	1 244 953	188 334	15.13
	Concours bancaires courants	4 750	4 123	627	15.21
	Emprunts et dettes financières diverses	284 816	497 253	212 436	42.72
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 500	50 893	22 393	44.00
	Dettes fiscales et sociales	94 667	105 029	10 362	9.87
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	67 145	64 714	2 431	3.76
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 536 497	1 966 965	430 467	21.88
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 508 976	2 903 282	394 306	13.58

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

688 003

947 460

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2019 12			Exercice N-1 31/03/2018 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	626 658		626 658	629 200	2 542	0.40
Chiffre d'affaires NET	626 658		626 658	629 200	2 542	0.40
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			34 353	35 993	1 640	4.56
Autres produits			55 011	2	55 008	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			716 022	665 196	50 826	7.64
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			213 309	224 469	11 160	4.97
Impôts, taxes et versements assimilés			32 014	32 759	746	2.28
Salaires et traitements			176 009	181 585	5 576	3.07
Charges sociales			75 309	77 044	1 735	2.25
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			91 888	95 778	3 891	4.06
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			9 995	46 226	36 231	78.38
Dotations aux provisions						
Autres charges			60 646	143	60 503	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			659 170	658 005	1 165	0.18
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			56 852	7 191	49 662	690.65
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2019 12	Exercice N-1 31/03/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	36 739	40 075	3 336	8.33
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	36 739	40 075	3 336	8.33
2. Résultat financier (V-VI)	36 739	40 075	3 336	8.33
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	20 113	32 885	52 998	161.16
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	11 175	16 382	5 207	31.78
Total VIII	11 175	16 382	5 207	31.78
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	11 175	16 382	5 207	31.78
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	16 048	7 509	8 539	113.72
Total des produits (I+III+V+VII)	716 022	665 196	50 826	7.64
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	691 036	706 953	15 917	2.25
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	24 986	41 758	66 744	159.84

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS VRM LUNETTERIE

3 RUE DES COTES
ZA LES CHEVRES
39400 MORBIER

ANNEXE DU 01/04/2018 AU 31/03/2019

DM EXPERTISE COMPTABLE

18 rue Rousseau

39000 LONS LE SAUNIER

03 84 24 09 14

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	X
Montant des engagements financiers	X
Engagement en matière de pensions et retraites	X
Liste des filiales et participations	X

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Transferts de charges	X
Résultats financiers des cinq derniers exercices	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Il existe une convention d'intégration fiscale entre la SAS VRM LUNETTERIE (société mère) et les sociétés SAS LUNETTERIE DU JURA, SAS CEMO, SARL DECOVISION et SARL L'ATELIER DU JURA (sociétés filles).

La méthode retenue pour la comptabilisation de l'impôt sur les sociétés est la méthode de la neutralité (règle n°1 prévue par le C.N.C.).

Le périmètre d'intégration est de 100,00 %.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	33 230		4 205
Terrains	32 176		
Constructions sur sol propre	190 930		
Installations générales agencements aménagements des constructions	769 658		
Matériel de transport	48 789		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 806		
TOTAL	1 043 358		
Autres participations	1 375 959		3 750
Prêts, autres immobilisations financières	1 550		
TOTAL	1 377 509		3 750
TOTAL GENERAL	2 454 097		7 955

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			37 435	37 435
Terrains			32 176	32 176
Constructions sur sol propre			190 930	190 930
Installations générales agencements aménagements constr.			769 658	769 658
Matériel de transport			48 789	48 789
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 806	1 806
TOTAL			1 043 358	1 043 358
Autres participations			1 379 709	1 379 709
Prêts, autres immobilisations financières			1 550	1 550
TOTAL			1 381 259	1 381 259
TOTAL GENERAL			2 462 052	2 462 052

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	6 885	11 238		18 122
Constructions sur sol propre	37 515	9 609		47 124
Installations générales agencements aménagements constr.	219 067	69 399		288 466
Matériel de transport	47 146	1 642		48 789
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 806			1 806
TOTAL	305 534	80 650		386 184
TOTAL GENERAL	312 419	91 888		404 306

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	11 238				
Constructions sur sol propre	9 609				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	69 399				
Matériel de transport	1 642				
Emballages récupérables et divers				11 175	
TOTAL	80 650			11 175	
TOTAL GENERAL	91 888			11 175	

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	70 734	11 175			81 909
TOTAL	70 734	11 175			81 909

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	9 525				9 525
Autres provisions pour dépréciation	49 285	9 995			59 280
TOTAL	58 810	9 995			68 805
TOTAL GENERAL	129 544	21 170			150 714
Dont dotations et reprises d'exploitation		9 995			
exceptionnelles		11 175			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 550	750	800
Autres créances clients	76 470	76 470	
Impôts sur les bénéfices	107 410	107 410	
Taxe sur la valeur ajoutée	15 986	15 986	
Groupe et associés	257 550	257 550	
Débiteurs divers	62 280	62 280	
Charges constatées d'avance	340	340	
TOTAL	521 586	520 786	800

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	7 758	7 758		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 053 611	205 116	411 621	436 874
Fournisseurs et comptes rattachés	28 500	28 500		
Personnel et comptes rattachés	25 849	25 849		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	37 051	37 051		
Taxe sur la valeur ajoutée	20 473	20 473		
Autres impôts taxes et assimilés	11 294	11 294		
Groupe et associés	284 816	284 816		
Autres dettes	67 145	67 145		
TOTAL	1 536 497	688 003	411 621	436 874
Emprunts souscrits en cours d'exercice	49 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	236 176			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres		
		Au début	Créés	Remboursés
actions	10.0000	33 331		33 331

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	8 284
Total	8 284

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 426
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 971
Dettes fiscales et sociales	30 921
Autres dettes	66 240
Total	106 557

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	340
Total	340

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 042 499
Total	1 042 499

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 04/12/2013 CAFC
Montant initial de cette garantie : 400 000
Montant restant dû en capital : 122 850
Date de fin d'échéance de la garantie : 30/11/2020
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT DES ACTIONS DE LA SAS LUNETTERIE DU J
: PRIS PARI PASSU BPBFC / CAFC

Emprunt du : 02/12/2013 BPBFC
Montant initial de cette garantie : 350 000
Montant restant dû en capital : 107 493
Date de fin d'échéance de la garantie : 02/12/2020
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT DES ACTIONS DE LA SAS LUNETTERIE DU J
: PRIS PARI PASSU BPBFC / CAFC

Emprunt du : 24/04/2014 CAFC
Montant initial de cette garantie : 325 000
Montant restant dû en capital : 234 425
Date de fin d'échéance de la garantie : 10/05/2029
Nature de la sûreté réelle : PRIVILEGE DE PRETEUR DE DENIERS
: HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE EN RANG 1 SUR BATIMENT

Emprunt du : 25/04/2014 BPBFC
Montant initial de cette garantie : 325 000
Montant restant dû en capital : 232 441
Date de fin d'échéance de la garantie : 25/04/2019
Nature de la sûreté réelle : PRIVILEGE DE PRETEUR DE DENIERS
: HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE EN RANG 1 SUR BATIMENT

Emprunt du : 18/11/2014 CAFC
Montant initial de cette garantie : 200 000
Montant restant dû en capital : 151 133
Date de fin d'échéance de la garantie : 18/11/2019
Nature de la sûreté réelle : HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE EN RANG 2 SUR BATIMENT

Emprunt du : 31/08/2015 BPBFC
Montant initial de cette garantie : 200 000
Montant restant dû en capital : 160 051
Date de fin d'échéance de la garantie : 31/08/2030
Nature de la sûreté réelle : HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE EN RANG 2 SUR BATIMENT

Emprunt du : 03/04/2018 BPBFC
Montant initial de cette garantie : 49 000

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Montant restant dû en capital : 34 106
Date de fin d'échéance de la garantie : 03/04/2021
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT DU FONDS DE COMMERCE EN RANG 1

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Avals et cautions		48 000
Autres engagements donnés :		195 496
INTERETS SUR EMPRUNTS	140 496	
ABANDON DE CREANCE AVEC CLAUSE DE RETOUR A MF	55 000	
Total (1)		243 496
(1) dont concernant les participations		48 000
(1) Dont concernant les autres entreprises liées		55 000
Dont engagements assortis de sûretés réelles		140 496

La société AGGEE a consenti un abandon de créance au profit de VRM avec claiuse de retour à meilleur fortune pour 55000 €.

Engagements reçus

GARANTIE RSI DU FONDS EUROPEEN D'INVESTISSEMENT 50%	24 500
CEMO : ABANDON DE CREANCE AVEC CLAUSE DE RETOUR A M.F.	55 000
Total	79 500

Détail des cautions données

Caution donnée au profit du : PRET BPBFC SOUSCRIT PAR LUNETTERIE DU JURA
Nom des personnes ayant donné leur caution : SAS VRM LUNETTERIE
Montant initial de la caution : 48 000
Montant restant dû de la caution : 37 433

Caution donnée au profit du : PRET BPBFC SOUSCRIT PAR VRM
Nom des personnes ayant donné leur caution : FONDS EUROPEEN D'INVESTISSEMENT
Montant initial de la caution : 24 500
Montant restant dû de la caution : 17 053

La société VRM a consenti un abandon de créance au profit de CEMO avec clause de retour à meilleure fortune pour 55000 €.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
40 à 44 ans	18 à 22 ans	23 820
Engagement total		23 820

Hypothèses de calculs retenues

L'étude basée sur la méthode rétrospective prorata temporis fait ressortir un passif social global de 23.820 € au 31/12/2018 à partir des hypothèses suivantes :

- année de calcul 2018
- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- progression des salaires : 0 %
- turn over nul
- taux d'actualisation : 2 %
- méthode de calcul : rétrospective prorata temporis
- table de mortalité : TV 88/90

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- directement :			
- SAS LUNETTERIE DU JURA	410 884	100.00	7 039
- SARL L'ATELIER DU JURA	69 213	95.25	3 335
- indirectement :			
- SAS CEMO	559 716	100.00	161 489
- SARL DECOVISION	211 181	100.00	9 011
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Avantages en nature	5 885
Remboursement de formation	728
Refacturation de la taxe foncière	27 740
Total	34 353

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/03/2015	31/03/2016	31/03/2017	31/03/2018	31/03/2019
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	333 310	333 310	333 310	333 310	333 310
Nbre des actions ordinaires existantes	33 331	33 331	33 331	33 331	33 331
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	647 315	648 989	677 103	629 200	626 658
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	58 996	251 778	273 996	109 120	121 996
Impôts sur les bénéfices	9 270-	7 261-	8 179-	7 509-	16 048-
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	13 517	153 768	159 992	41 758-	24 986
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	2.05	7.77	8.47	3.50	4.14
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0.41	4.61	4.80	1.25-	0.75
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	3	3	3	3	3
Montant de la masse salariale de l'exercice	200 992	182 022	174 031	181 585	176 009
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	89 112	80 838	72 989	77 044	75 309